











Le temps des projets structurants

Dans le Bréhat infos précédent, nous avions pointé le passage à mi-mandat et fait un point très général sur les cinq thèmes majeurs qui marquent notre engagement pour la commune. Dans ce numéro, vous allez découvrir ou comprendre un peu mieux plusieurs projets structurants pour la commune.

Pour moi, les projets structurants sont ceux qui vont impacter la vie communale pendant plusieurs décennies et par là même définir ou participer à l'avenir de la commune.

Le plus important de ces projets est le rachat « des Rocs », l'ancien centre de vacances du ministère des Finances. Nous allons y mutualiser plusieurs services à la population, dont la nouvelle mairie, une maison des assistantes maternelles et un espace de coworking. Nous allons y construire plusieurs logements qui seront en location à l'année, mais aussi des logements pour les saisonniers. Il nous faut tout cela pour pérenniser notre école, qui est l'une des clés de l'avenir de la commune.

L'autre projet très important pour façonner notre avenir, est le développement du tourisme durable. Le tourisme pèse environ pour cinquante pour cent de l'activité économique de l'île. Il faut bien sûr le protéger, mais aussi le développer vers une plus grande qualité. C'est la raison pour laquelle nous nous inscrivons dans une tendance qui se développe partout en France et nous allons être parmi les premières communes à réguler l'affluence estivale.

Nous faisons le point sur l'avancement de la nouvelle signalétique. Ce projet s'inscrit dans le développement du tourisme en permettant une meilleure gestion des flux et un dispatch vers tous les points d'intérêt de l'île. Cependant, vous

verrez que nous allons aussi indiquer à nouveau tous les lieux dits importants et cela, est l'identité même de l'île et de ses habitants que nous voulons voir perdurer.

Dans les prochains numéros de Bréhat Infos, nous détaillerons l'avancement de deux autres projets structurants, la fin de l'aménagement de la zone de transit à Chicago et l'aménagement de l'annexe du port de commerce du port clos dans la Corderie.

Vous pourrez lire avec attention les portraits de plusieurs Bréhatines ou Bréhatins, arrivés récemment pour certains ou résidant depuis toujours sur l'île. En particulier, un portrait complet et très inspirant de Marie-Josée Chombart de Lauwe, qui honore de sa présence notre belle île. Nous finissons dans ce numéro la présentation des nombreuses associations qui, par leur dynamisme et leur énergie, permettent une vie sociale très riche.

Le calendrier des événements vous permettra de ne pas manquer les nombreuses animations qui sont organisées sur l'île pendant tout l'été.

Bonne lecture et surtout, passez un bel été.

Olivier Carré Maire



Retour sur les travaux de la montée du Port-Clos

Les travaux de la montée du Port-Clos sont aujourd'hui quasiment terminés. Le grattage en surface du bitume sera effectué en septembre et donnera à la partie goudronnée de la route un aspect similaire aux autres chemins bréhatins.

Point de passage obligatoire pour les visiteurs et les transporteurs, il était devenu impératif de rendre cette portion de route sûre et accueillante en profitant des travaux pour repenser tous les abords, la circulation et les stationnements depuis le haut de la première cale jusqu'au tertre Krech Kerio.

Suite à la phase de concertation, les travaux se sont déroulés selon le cahier des charges et le calendrier prévus. Il nous semblait essentiel de redonner la parole aux riverains pour recueillir leurs impressions sur le rendu final et les phases de concertation et de travaux.

Pour Jessy des Vélos Dalibot : « c'est une satisfaction totale. La revalorisation du port jusqu'au tertre est un vrai succès ». Il le constate tous les jours auprès des visiteurs : les différents cheminements, l'implantation de nouvelles poubelles, l'accessibilité notamment aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, carrioles et caddies sont indéniablement des progrès. « La route est également beaucoup moins bruyante quand passe un tracteur et surtout beaucoup moins poussiéreuse. Les travaux ont aussi permis d'améliorer considérablement l'efficacité de la collecte des eaux de ruissellement des derniers orages. Bref, tout s'est très bien passé, les engagements et les délais ont été tenus. Il faut maintenant laisser un peu de temps à la végétation pour se développer et vite mettre en place la nouvelle signalétique. »

Pour Erwan et Régis du Petit Bréhatin, le bilan est très positif, mais un peu plus nuancé. Rien de dramatique, ça reste des détails, mais ils auraient apprécié un peu plus de participation dans le détail des travaux. Ne pas se retrouver avec une bouche d'égout devant leur porte ou mieux finaliser le revêtement du sol devant leur vitrine... Sinon, depuis les travaux, leur maison ne tremble plus au passage des tracteurs! L'esthétique générale des travaux finis est très appréciée, notamment la réutilisation des pavés pour le caniveau et les petits escaliers du cheminement parallèle. La mise en place des poubelles de tri est également un

vrai progrès. Le prochain grattage du bitume sera le bienvenu. Attention, à l'entretien à venir qui devra se montrer à la hauteur et à la vitesse des vélos qui descendent maintenant beaucoup trop vite!

Pour Claude et Pierre qui habitent sur le tertre du Crech Kerio, la satisfaction est également totale : « ce tertre offrait une vision très négative aux visiteurs à leur arrivée. Les tracteurs, les remorques, les poubelles et souvent les palettes étaient stockées là dans le plus grand désordre. Nous partions donc de très loin, mais la patience est aujourd'hui récompensée. Les travaux ont permis une formidable amélioration. Tout a été extrêmement bien expliqué, depuis la concertation préliminaire jusqu'à la circulation pendant la période des travaux. Même s'il y a une pointe de nostalgie à la disparition des pavés, il y a aussi beaucoup moins de poussière et quel plaisir de pouvoir accéder à son portail sans avoir à slalomer entre les tracteurs! »





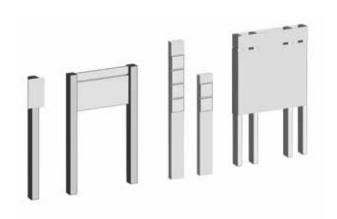
Point sur les avancées du projet de signalétique

Présenté dans le dernier numéro du Bréhat info, le projet de réfection de la signalétique se poursuit. Le 24 avril dernier, l'équipe projet ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France ont validé le design final.

En décembre 2022, la Commune, accompagnée par les bureaux d'études Atipy et Kadri Signal, lançait la refonte de son plan de signalétique. Trois objectifs guides : mieux diffuser les flux sur l'île, informer et sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux et à l'histoire de l'île, notamment au travers de ses richesses patrimoniales, et renforcer l'identité du territoire par la signalisation des lieux-dits. Pour rappel, ce projet fait partie du plan d'action défini dans le cadre du dispositif régional « site d'exception naturel et culturel » et bénéficie donc d'une subvention de la Région Bretagne.

Après plusieurs mois de travail, le dossier est bien avancé et en plus de la redéfinition du jalonnement de plusieurs points d'intérêt, deux designs ont été proposés par le bureau d'étude Atipy. Après prospection et avis consultatif de l'Architecte des Bâtiments de France, l'équipe projet a finalement opté pour un design en bois de châtaigner, résistant aux intempéries auxquelles peut être soumie l'île et déclinés en plusieurs supports.

C'est un vent de fraîcheur et de renouveau qui soufflera donc sur le paysage bréhatin pour la saison



Déclinaison des supports de signalétique en bois de châtaigner



Ancienne signalétique

2024. Les panonceaux bordeaux, fatigués par le temps, laisseront place à des totems de 18 cm de large et de 5 cm d'épaisseur ne dépassant pas 1,80 m. Les informations directionnelles y seront fixées grâce à des plaques interchangeables, assurant ainsi la résilience du dispositif. Pour favoriser l'accès aux personnes parlant une langue étrangère ou ayant des difficultés de lecture, chaque élément indiqué se verra attribuer un pictogramme ainsi qu'une couleur propre à sa nature (service, patrimoine...). Pour ce qui est des commerces, ceux localisés dans le bourg seront fléchés au travers de la mention « Bourg tous commerces » et de manière nominative dans les relais information service tandis qu'il sera proposé à ceux hors bourg d'installer des plaques individuelles à certains carrefours moyennant une participation financière.





Exemple de RIS (Relais Information Services) et de panneau d'interprétation (NB : le contenu est présenté à titre indicatif)

L'information et la sensibilisation des visiteurs se feront par le biais de deux types de supports, toujours en châtaigner. Les informations générales telles que la vue d'ensemble du territoire, la localisation sur l'île via un logo « vous êtes ici » ainsi que le rappel des écogestes à adopter pour une visite responsable, seront rassemblés au sein des relais information services. Ces panneaux d'environ 1.80 mètre de hauteur et 1 mètre de largeur seront installés dans des points stratégiques. Ils seront complétés par des

panneaux dits « d'interprétation » mettant en valeur les éléments du patrimoine matériel et historique de l'île. Ces derniers seront composés d'une photo et d'un texte explicatif que la Commune souhaite élaborer en collaboration avec les associations et collectifs proches des thématiques abordées.

Enfin, et comme annoncé lors du dernier article sur le sujet, les lieux dits seront indiqués in situ par des panonceaux de 1,50 m de hauteur.

Au niveau administratif, les permis d'aménager nécessaires pour l'implantation des panneaux en sites classés ou inscrits situés dans les zones Aer ou Ner du P.L.U. (zones naturelles ou agricoles remarquables et caractéristiques du littoral) sont en cours d'élaboration par la maîtrise d'œuvre chargée du projet. Par la suite ? il faudra donc recruter l'entreprise chargée de la réalisation et de la pose des éléments du projet par le biais d'un marché public. Même si le plus visible est donc sur le point d'être achevé, le dossier est loin d'être terminé pour s'assurer d'une pose effective au

début de saison 2024!

Exemple d'intégration des supports directionnels dans le paysage (nb : le contenu des supports - lieux et directionest présenté à titre indicatif).



Léonie OLLIVIER Chargée de mission Tourisme Durable tourismedurable@mairie-brehat.fr



La régulation de la fréquentation à Bréhat



Le mercredi 14 juin 2023, lors d'un point presse organisé à la salle polyvalente, et en présence de Fanny Chappé, maire de Paimpol et conseillère régionale et d'André Coënt, vice-président du conseil départemental des Côtes d'Armor, le maire Olivier Carré a signé un arrêté de police spécial qui introduit une régulation des visiteurs pour la saison estivale 2023.

C'est la concrétisation d'une longue histoire puisque c'est en novembre 2021 qu'une commission appelée « Hyper-fréquentation » a été créée, regroupant des élus de la majorité et de l'opposition, des commerçants, et des représentants de notre population. Le premier constat de cette commission a été de dire que, pour prendre une décision argumentée, il nous fallait plus de données. C'est ce qui a été fait durant l'année 2022.

En janvier 2023, la commission a décidé, à l'unanimité, du principe de régulation pour la saison estivale 2023.

A partir de cette décision, un gros travail de concertation avec toutes les parties concernées a été entrepris. Pas moins de 30 réunions ont été organisées, certaines en séance plénière avec des représentants de la préfecture, de la région, du département, de G.P.A. (Guingamp-Paimpol Agglomération), des communes riveraines Paimpol et Ploubazlanec, de l 'A.I.P. (Association les Îles du Ponant), des compagnies de transport maritimes et des commerçants.

D'autres, en plus petit comité, pour la rédaction des documents ou l'étude des données rassemblées durant l'année.

Une réunion, le 14 avril 2023, a acté l'accompagnement de la région Bretagne et du département des Côtes d'Armor et décidé de la création d'un groupe de travail sur les modalités d'application et un autre sur la rédaction d'une convention Région/Département/ Commune qui définira les rôles respectifs de chacun en fonction de ses compétences propres.

En parallèle de ces réunions, un contact a été pris avec la préfecture pour s'assurer de la validité d'un tel arrêté, pris au titre de l'article L.360-1 du code de l'environnement, modifié par la loi Climatrésilience du mois d'août 2021. C'est la première fois ou l'une des toutes premières fois où cet article, instaurant pour un maire la possibilité de réguler la fréquentation sur un site protégé, va être utilisé.

L'arrêté s'articule autour des points suivants :

- La régulation se fera du 14 juillet au 25 août inclus.
- La régulation se fera sur le créneau horaire 8 h 30 / 14 h 30.
- La régulation s'appliquera du lundi au vendredi, mais pas les samedis et les dimanches.
- Le seuil à ne pas dépasser sera de 4700 visiteurs durant ce créneau.
- Cette limitation ne s'applique pas aux résidents permanents, aux résidents secondaires, aux travailleurs et aux services de sécurité. Un coupefil sera accessible, sur présentation des cartes d'abonnement roses, bleues ou vertes, comme c'est déjà le cas actuellement.
- Un bilan de l'impact de cette régulation et des retours d'expérience sera réalisé en concertation à la fin de la saison estivale. Ce bilan permettra de décider, avant la fin de l'année 2023, de reconduire à l'identique ou d'ajuster les paramètres de l'arrêté pour l'année 2024.

L'accès à l'île étant dépendant de trois compagnies maritimes (dont l'une est délégataire du service public incombant à la Région), cette mesure sera mise en œuvre via la régulation du nombre de passagers transportés sur la plage horaire 8 h 30 /

14 h 30, dans chaque bateau. Avec cette limitation à 4 700 visiteurs aux heures de pointe, le nombre total de passages journaliers sera d'environ 5 350 personnes. Une fréquentation à comparer avec les pics enregistrés en 2021 et 2022 de 5 600 à 6 000 personnes sur une journée.

En parallèle de cet arrêté, une convention tripartite a été signée par les instances dirigeantes des trois collectivités. Cette convention, dite de « méthode », définit les obligations respectives de chaque collectivité et les principes de mise en place, de suivi et de contrôle de la régulation.

Enfin, compte tenu des compétences respectives de la Région en matière de transport maritime des personnes et de la commune de l'île de Bréhat en matière de protection de son territoire, un courrier co-signé sera envoyé au département avec copies aux trois compagnies de transport maritime pour définir les seuils maximums autorisés à chacune d'entre elles.

Nos objectifs en matière de tourisme durable ont été définis dès 2020 quand la commune a été sélectionnée dans le cadre du dispositif de la région Bretagne « Site d'exception naturel et culturel ».

C'est par ce biais, apportant à la fois un soutien financier, mais aussi une aide en ingénierie, que la commune s'est peu à peu engagée dans un tourisme plus qualitatif avec un leitmotiv : « pas plus, mais mieux » et un objectif : mieux accueillir les visiteurs venus (re)découvrir les merveilles et les particularités de celle que l'on nomme communément « l'île aux fleurs ». Pour mémoire, sa richesse environnementale et paysagère a été reconnue dès 1907 par l'État, faisant de Bréhat, le premier site classé de France.

Se rendre sur l'île en dehors des pics de fréquentation et prendre les chemins de traverse

Demain, l'enjeu est d'encourager les visiteurs à réserver leur traversée et à se rendre sur l'île sur les « ailes » de saison ou sur les journées où une plus faible fréquentation est observée comme le samedi ou le dimanche.

En parallèle, l'idée est de les sensibiliser aux pratiques d'un tourisme plus durable.

Ainsi, la commune mène de nombreuses initiatives pour accompagner la montée en qualité de son accueil :

- nouveau schéma de signalétique voué à disperser les flux et à multiplier les points d'attraction,
- aménagement des cheminements les plus pratiqués dans une optique de protection de l'environnement et de sécurisation des usagers,
- développement, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Guingamp-Baie de Paimpol, d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information,
- la mobilisation de l'Office de Tourisme de l'île qui démarre la refonte de son site internet, mais aussi va se rapprocher avec ses homologues de la Destination « Saint-Brieuc, Paimpol, Les Caps », dont la commune fait partie.

Les îles étant des territoires d'exceptions fragiles, la régulation et la transition vers un tourisme plus durable sera, in fine, bénéfique à l'île de Bréhat d'un point de vue environnemental. Cette démarche profitera, dans un même temps, aux visiteurs qui accéderont à une expérience de meilleure qualité, mais aussi aux socio-professionnels et aux habitants par l'amélioration de la gestion de leur territoire, plus pérenne et durable.

En vous souhaitant un très bel été,...régulé !!!



Une opportunité unique qu'il ne fallait pas manquer

Le 22 mai 2023, la commune a reçu une lettre de la Direction Générale des Finances Publiques l'informant de son intention de vendre l'ensemble des biens de l'ancien établissement de l'E.P.A.F. (Éducation Plein Air et Finances), communément appelé « Les Rocs ».

Lorsque L'État décide de se séparer d'un bien, la loi prévoit qu'un droit de priorité sera offert à la collectivité dont le territoire supporte ce bien. Ce droit reste ouvert pendant deux mois. Nous avions donc jusqu'au 22 juillet pour décider d'exercer ou non ce droit de priorité.

Lors du Conseil municipal du 5 juillet 2023, une délibération a été votée à la majorité pour répondre positivement à la D.G.F.I.P. (Direction Générale des Finances Publiques).

Pourquoi une telle décision ?

Parce que c'est une opportunité unique qui ne se représentera pas et qui répond à plusieurs de nos objectifs communaux. Parce que ce projet ne nécessite aucune construction nouvelle, nous permettant de ne pas grever notre quota d' « artificialisation » dans le cadre de la loi qui va vers la « Z.A.N. » (Zéro Artificialisation Nette).

Parce ce que c'est un projet ou la mutualisation des services est importante, ce qui permet des économies d'échelle.

Parce que l'île d'Aix a déjà réalisé avec succès un projet similaire où L'État avait vendu une colonie de vacances dans un ancien fort.

Parce que financièrement, quand bien même, ce sera la plus grosse opération jamais réalisée par la commune, les analyses financières que nous avons réalisées avec la Sembreiz'h * et nos contacts avec les

* Sembreizh accompagne les communes bretonnes dans leurs projets de territoire en ingénierie, mais aussi en investissement.



banques et les organismes octroyant les subventions, montrent que cet investissement est possible, sans « assécher » les finances communales pendant de nombreuses années, obérant la possibilité de mener à bien d'autres projets aussi structurants et importants pour la commune tels que le port de la Corderie ou l'achèvement de la zone de transit des déchets.

Ce que nous achetons :

Situé au port clos, en haut de la première partie de la montée, le bâtiment est construit sur deux parcelles d'une surface totale de 2 400 m2, en zone urbanisée.

L'ensemble des bâtiments représente une surface habitable totale de 1 250 m2. L'ensemble est en très bon état, car une réhabilitation complète a été réalisée entre 2005 et 2007. Les bâtiments sont parfaitement aux normes en termes d'accessibilité, d'issues de secours, de systèmes d'incendie.

La structure a été renforcée avec des planchers béton structurants.

Toutes les huisseries ont été changées et sont de bonne qualité en termes d'isolation (double vitrage). Le projet ne nécessite donc qu'un réaménagement des espaces sans aucunes constructions nouvelles

Ce que nous prévoyons :

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, d'implanter la nouvelle mairie (270 m2) et un espace de coworking ou cotravail (80 m²).

Au rez-de-chaussée du bâtiment annexe, une M.A.M. (Maison des Assistantes Maternelles) pouvant accueillir deux assistantes maternelles et 4/5 tout petits.

Au premier et au deuxième étage du bâtiment principal, des logements (4 ou 5) qui seront mis en location à l'année, avec un mix de logements pour familles (T3/T4) et pour personnes isolées (T1/T2).

Certains de ces appartements seront accessibles aux P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite), par l'ascenseur existant.

Au troisième étage du bâtiment principal et premier étage du bâtiment annexe, des logements pour saisonniers (7 à 11) qui seront loués uniquement à



des entreprises bréhatines sur des critères en cours d'évaluation.

Pourquoi une telle programmation?

La mairie actuelle est vétuste, sans accès P.M.R., avec une salle du conseil trop petite notamment pour les mariages. Une étude de 2018 indiquait que pour une commune comme Bréhat, une surface de 250 m2 était recommandée. La surface de la mairie actuelle est de 120 m2.

Il y a une demande forte pour un espace de coworking. A ce jour, nous avons déjà cinq demandes confirmées pour un tel espace.

La M.A.M. est indispensable si nous voulons accueillir des familles avec de très jeunes enfants ou permettre à des familles déjà sur l'île d'agrandir leur famille. L'assistante maternelle qui, aujourd'hui accueille les enfants à son domicile, prendra sa retraite dans un avenir assez proche. Deux jeunes Bréhatines envisagent de devenir assistantes maternelles, mais ne pourront pas accueillir à leur domicile, d'où le besoin d'une M.A.M.

La commission d'attribution des logements a déjà identifié cinq personnes/foyers bréhatins qui souhaitent une location à l'année et pour pérenniser l'école, il est indispensable d'accueillir de nouvelles familles avec enfants. Les logements prévus ne satisferont pas toutes les demandes.

L'immeuble des Rocs

Une enquête récente auprès des entreprises bréhatines en demande de logements saisonniers a confirmé une attente très forte qui ne pourra qu'être partiellement satisfaite avec les 7 ou 11 logements prévus.

Le planning de l'opération

La signature des actes est prévue pour la fin de l'année 2023.

La sélection d'un maître d'œuvre qui coordonnera tous les travaux est planifiée pour octobre 2023 avec un début des études dans la foulée.

Les travaux d'aménagement de la mairie, de l'espace de coworking et des logements saisonniers sont prévus au premier et au second trimestre 2024 pour une utilisation durant l'été 2024.

L'entrée dans les logements qui nécessitent des travaux se fera début 2025.

Le plan de financement

Le coût d'acquisition de l'ensemble « Les Rocs » auprès de la D.G.F.I.P. est de 1,62 M€.

Il faut compter un montant équivalent pour les travaux d'aménagement, soit un coût total H.T. de $3.3 \ M \in$.

Pour les recettes, il est prévu :

- Un emprunt bancaire qui couvrirait environ le prix d'acquisition à rembourser sur une vingtaine d'années.
- Un appel à toutes les subventions possibles. Un C.U.P. (Comité Unique de Programmation) organisé le 16 juin 2023 a confirmé un montant de 750 K€ dans le cadre du contrat Etat-Région.

• Des prêts-relais pour couvrir la réception de ces subventions ou la compensation de la T.V.A.

- La revente des équipements vendus avec le bâtiment et qui ne serait pas utilisé par la commune (cuisine et buanderie).
- La prise en compte des loyers et autres revenus issus des diverses locations pour un montant de l'ordre de 60 000€.
- Si la commune est confirmée entrer dans la liste des communes en situation immobilière tendue, prévue par la loi des finances 2023, les ressources supplémentaires tirées de la surtaxe sur les résidences secondaires seront entièrement affectées à ce projet.
- Si nécessaire, il sera envisagé de revendre un bien communal, par exemple la mairie existante, afin de s'assurer que la charge financière nouvelle apportée par ce projet n'empêche pas de considérer les autres investissements (courants ou exceptionnels) qu'une commune doit toujours envisager.

Conclusion

Dans le passé, il avait été proposé à des équipes municipales précédentes de reprendre la gestion des parkings de l'Arcouest ou du port de Port Clos. Elles ont refusé ces possibilités, sans doute impressionnées par l'ampleur de la tâche. Mais, aujourd'hui, l'histoire a démontré qu'il aurait été judicieux de répondre positivement à ses propositions.

Ne commettons pas la même erreur.

Une telle opportunité ne se représentera pas une deuxième fois.

Olivier Carré Maire





Ici, je trie aussi

Lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par CITEO*, la commune de Bréhat souhaite offrir aux habitants la possibilité de trier ses emballages dans les espaces publics.

Vers une continuité du geste de tri

Aujourd'hui, 51% des Français trient systématiquement tous leurs emballages en tous lieux – 91 % affirment le faire régulièrement comme une pratique de leur consommation responsable et plus de 9 sur 10 identifient le tri et le recyclage comme une priorité environnementale dans le monde post-Covid.

Il est donc primordial que les dispositifs de tri se développent dans l'ensemble des lieux de consommation nomade afin d'assurer la continuité du geste de tri, indispensable à son développement comme au renforcement de l'habitude de tri. Source CITEO.

Une expérimentation qui répond aux objectifs de loi Anti Gaspi pour une Économie Circulaire (Loi A.G.E.C. février 2022):

En effet, deux articles de cette loi prévoient :

 Une généralisation d'ici au 1^{er} janvier 2025 de la collecte des emballages recyclables dans l'espace public,



 Une obligation de tri des emballages dans les établissements recevant du public (équipements sportifs, maires, siège des intercommunalités, parcs, gares, salles de spectacles), ...

L'île de Bréhat anticipe la réglementation :

Désireuse d'anticiper sur ces objectifs nationaux, l'île de Bréhat a souhaité répondre à l'Appel à candidature de CITEO*.

Depuis avril, l'île est donc dotée de nombreux équipements destinés à développer le tri auprès des habitants et des visiteurs.



Plus de 30 « îlots », corbeilles de rues (composés de 3 contenants différents : ordures ménagères, emballages et verre) ont été installées ainsi que des colonnes de tri (emballages et verre).

* Entreprise à mission qui œuvre pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers

A vous de jouer, Trier ici aussi

Les nouvelles consignes de tri :

- vous pouvez dorénavant déposer vos emballages triés dans les bacs à couvercles jaunes installés sur la plupart des points de collecte, directement dans des sacs-poubelles jaunes transparents. Attention: les sacs-poubelles classiques sont refusés. Si les bacs sont pleins, les colonnes de tri sont toujours utilisables.
- ces sacs jaunes dédiés aux emballages sont disponibles gratuitement en déchetterie les jours d'ouverture aux particuliers : 1 rouleau par retrait, s'inscrire sur le registre de distribution.
- merci de laisser les corbeilles de rue pour les visiteurs et d'utiliser les points de collecte à votre disposition, pour éviter qu'elles ne se remplissent trop vite.

- les cartons jetés avec les ordures ménagères ou les emballages gênent le fonctionnement du compacteur et des chaînes de tri de Valorys : merci de les déposer en déchetterie ou au point de collecte du patronage, aplatis et repliés pour un encombrement minimum
- une commande de composteurs est prévue fin août, il est encore temps d'en réserver pour valoriser vos déchets de cuisine!

Au-delà de tous ces efforts de tri et recyclage, les déchets les moins coûteux pour la collectivité et pour l'environnement restent ceux que nous évitons de produire.



Une nouvelle chronique s'annonce sur les différentes plantes sauvages bénéfiques au jardin, pour une infinité de raisons que nous développerons au rythme des saisons. Après avoir présenté les nombreuses plantes invasives et les fastidieux moyens de lutter contre, nous vous proposons des pistes d'actions pour la biodiversité : nous répondrons aux diverses problématiques d'entretien du jardin et de préservation de la biodiversité en apportant des solutions qui embelliront ces jardins si précieux à notre environnement.

Le fauchage raisonné ou comment redonner place à la biodiversité dans nos jardins ?

La tonte répétée d'un jardin ou espace vert est communément admise comme étant un atout esthétique pour son jardin. L'herbe rase rend visible les massifs fleuris et arbustes ornementaux, donnant un contraste sur les reliefs ainsi définis. Cela apporte le sentiment de maîtrise sur un environnement qui nous appartient où la vitalité de la nature est contenue. Malheureusement, cela a plusieurs conséquences à terme. Une telle façon d'aborder les jardins est tout d'abord coûteuse, à la fois en temps, mais aussi en énergie – sans compter les nuisances sonores qui en sont induites d'avril à juin. Tondre régulièrement, c'est également empêcher les insectes de vivre leur cycle de reproduction. Nombreux sont ceux ayant besoin des tiges creuses d'une plante à maturité pour pondre ses œufs. Et moins de diversité d'insectes implique moins d'oiseaux et plus de parasites ! Par ailleurs, certaines plantes ne supportent pas d'être tondues régulièrement et viendront à disparaître : leur capacité, à capter la lumière et la chaleur du soleil seront amoindries, tout comme le développement de leur système racinaire. Les trous ainsi créés par ces absences laissent le sol à nu, cuisant sous le soleil, appelant la présence de plantes colonisatrices nettement plus... coriaces. Ces plantes, sans avoir besoin de les nommer, sont des plus indésirables, tant il est difficile de s'en débarrasser. Nous en avions parlé lors de notre dernière chronique, c'est le cas

des plantes invasives dont la résistance n'a que peu de limites : elles révèlent un déséquilibre causé par un manque de biodiversité, un manque à combler. Voilà donc les conséquences : une végétation appauvrie qui se complète d'indésirables, un besoin accru d'eau pour compenser et des coûts à n'en plus finir... Adieu orchidées, papillons et lucioles qui égayaient notre enfance !

Et si nous considérions les jardins autrement ?

La première pensée est de considérer que notre île laisse déjà bien assez de place à la biodiversité grâce aux espaces agricoles, tertres ou landes qui composent son paysage. C'est vrai que ces milieux peuvent être très riches lorsque les fougères sont broyées, permettant ainsi ce que nous appelons des « corridors écologiques » où la diversité s'exprime à nouveau, lorsqu'un roncier est laissé dans un espace oublié ou lorsque l'agriculture s'exempte de produits chimiques. Mais, nos jardins, qui représentent près d'un tiers de la surface de l'île, ont aussi leur rôle à jouer et peuvent devenir de véritables réservoirs de biodiversité.

Le fauchage tardif en pratique

La première des choses, c'est d'identifier les zones propices au fauchage tardif ou une zone test pour tenter une première expérience. Il n'est évidemment pas question de laisser enherbée l'entrée de la maison, le barbecue et la balançoire des enfants ! Ces espaces et passages identifiés, nous définissons des allées d'1,20 m et des bordures de 50 cm autour des espaces fréquentés, nous accordant le loisir d'aller et de faire librement, sans restriction. Le jardin se divise alors en différents espaces où les allées serpentent entre les carrés d'herbes hautes, où la fraîcheur des herbes nous préserve des fortes chaleurs. C'est la possibilité d'une esthétique nouvelle de fleurs et plantes sauvages, sans être antagoniste des massifs exotiques désherbés régulièrement.

Pour quels bénéfices ?

Après avoir gagné en calme pendant le printemps, en confort et en plaisir pendant la haute saison, le fauchage se fait fin septembre, une fois la ponte des insectes finie, juste avant la taille des haies. À cette saison, les professionnels sont également plus disponibles. Dans les jardins, cela peut se faire à la débroussailleuse avant ratissage ou au girobroyeur. L'herbe fauchée peut être compostée pour amender le jardin au printemps ou servir de paillage autour des arbustes ou des haies.

Si la curiosité vous pique quant au fauchage tardif, sachez que cette pratique est l'occasion de voir se développer la Vesce de Cracovie, notamment. Très timide à Bréhat parce qu'elle ne supporte pas la fauche répétée, c'est une plante de la famille du trèfle dont les fleurs bleu nuit fleurissent tout l'été! Ces fleurs sont comestibles et les graines réduites en farine sont riches en protéines. Qui plus est, elle produit un nectar très recherché par les abeilles et sa pollinisation est permise par des dizaines d'insectes, dont des papillons qui sauront embellir votre jardin de leur présence!

Dans une prairie ou un jardin enherbé, nous pourrons également apprécier aux heures vespérales le délicat parfum de la fleur de Flouve odorante. Proche cousine de l'Herbe à bison, cette herbe contient de la coumarine, une molécule volatile... aux vertus relaxantes, qui donneront un peu plus de magie à vos soirées d'été.

Ewen Pottier pour la commission environnement et agriculture

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00







Déchets verts : astuces pour valoriser une ressource précieuse

Dans le contexte de bouleversement climatique que nous connaissons tous, la biomasse de nos jardins, aussi appelée « déchets verts », a son rôle à jouer : elle peut être un atout face aux effets de la sécheresse et à la perte de biodiversité tout en faisant des économies, ou une nuisance si nous la brûlons.

Comment faire, en pratique ?

Vous faites entretenir votre jardin par un paysagiste ou un jardinier, demandez-lui de vous laisser le broyat qu'il fait avec vos végétaux. Vous payez le broyage et en général, le jardinier ne sait pas quoi faire du broyat. Alors que chez vous, ces copeaux de bois peuvent vous être utiles pour pailler vos platesbandes, massifs, etc. Gardez aussi votre tonte de pelouse, qui fait un très bon paillage.

Vous êtes jardinier amateur, vous pouvez également faire votre propre broyat ou paillage. Simplement en passant votre tondeuse sur le tas de petits branchages, ou taille de haie (diamètre environ 3/4 cm suivant les tondeuses). Les branches plus grosses laissées sécher un an seront parfaites pour le barbecue ou la cheminée. Et si vous n'avez pas de cheminée, pas de problème : un voisin ou ami sera ravi d'avoir du bois pour l'hiver.

Mettre un paillage :

- empêchera la pousse des herbes indésirables (moins d'heures d'entretien),
- maintiendra le sol humide (moins d'arrosage),
- favorisera les vers de terre, carabes... Qui aident vos plantes à être en bonne santé (moins de traitements),
- et nourrira par la même occasion vos végétaux (pas besoin d'acheter du terreau).

Quelques précautions pour éviter des mauvaises surprises :

- pour les plantes fragiles ou qui plaisent aux limaces, attendez mi-mai, et que les plantes aient bien repris avant de couvrir le sol,
- réservez les copeaux de laurier et de résineux (thuya, cyprès...), qui ne sont pas très bons pour le sol, pour pailler le pied des haies ou des arbres peu exigeants, ou pour garder vos allées sans herbe,
- ne laissez pas chauffer et pourrir la tonte de pelouse ou les copeaux avec beaucoup de feuilles, il vaut mieux les étaler rapidement au pied des plantes (10 cm d'épaisseur),
- plus le paillage est vert, plus le sol va vite le digérer, il faudra en remettre après quelques semaines, plus il est boisé plus, il va durer toute la saison.

Le broyat de branche est aussi un ingrédient précieux pour réussir son compost, additionné aux déchets de cuisine et autres déchets végétaux. Et les branches laissées en tas dans un coin du jardin sont l'abri préféré des hérissons pour passer l'hiver.

N'hésitez pas à faire vos expériences et les partager!

En finir avec une source de nuisances



Selon l'A.D.E.M.E. (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), « brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus avec une voiture diesel récente », ou que trois semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière à bois performante. La mauvaise combustion due au fort taux d'humidité des végétaux et au manque d'air est aussi responsable de l'émission de nombreux autres polluants, comme la dioxine, le monoxyde de carbone, etc, cause de problèmes pour notre santé et pour l'environnement. L'impact sur la qualité de l'air est le pire en période de brouillard quand l'air stagne, et en mars-avril quand les fumées s'additionnent à la pollution des épandages agricoles du continent (selon Air Breizh). Malgré le vent, ces pollutions touchent Bréhat. Enfin, brûler les déchets verts produit aussi des gaz à effet de serre (méthane et dioxyde de carbone) sans servir ni à nous chauffer ni à nous déplacer : vivant sur notre belle île, nous ne pouvons pas dire que nous ne sommes pas concernés par les dérèglements climatiques et la montée du niveau de la mer... Alors essayons tous de faire un peu mieux!

Marion Regler, Nadya Lamy, Brigitte Olivier et Pierre Gignier





Clémentine Lance

Grâce à Clémentine, l'île de Bréhat compte désormais trois nouveaux habitants permanents : les ânes Vicomte, Câlinou et Gribouille! Vicomte fait partie du paysage bréhatin depuis déjà 13 ans, Gribouille et Câlinou, eux, sont venus du côté de Douarnenez pour constituer ce petit troupeau. Les ânes sont très grégaires et la vie de troupeau est très importante pour eux. Clémentine s'est formée auprès de l'U.N.A.P. (l'Union Nationale des Âniers Pluriactifs) et vient d'obtenir son B.P.R.E.A. (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole). Elle a effectué tous ses stages en médiation animale à la ferme des Ânes de Min Guen et a passé son temps libre à éduquer ses ânes. « Éduquer » plus que « dresser », car chez les ânes, il faut gagner leur confiance et être dans un rapport « gagnant-gagnant » pour bien travailler ensemble. Les ânes sont désormais bâtés et commencent la traction animale. Ils sont de précieux compagnons pour porter et tirer des charges importantes. Leur grand cœur et incroyable empathie font d'eux de merveilleux animaux de médiation animale et de très attachants animaux de compagnie. À l'heure de la sobriété énergétique, la présence des ânes (et des chevaux) refait sens dans de nombreux domaines tels que la traction ou la médiation animale. « Je suis certaine qu'ils referont partie intégrante du paysage de demain, que ce soit dans le monde rural ou urbain! » pense Clémentine.

Contact: 06 59 33 89 14

Facebook et Instagram @lileauxanesbrehat



Ewen Pottier

Ewen a suivi une formation en agroécologie et une autre en botanique de terrain. Guide nature sur Bréhat, il développe une activité d'éco-pâturage sur l'île. L'éco-pâturage permet d'entretenir par des animaux herbivores un terrain dont la pousse de l'herbe est difficile à contrôler ou qui serait envahi de ronces et fougères. Cela permet ainsi de limiter le recours aux machines et présente un véritable intérêt écologique.

Il a opté pour des moutons d'Ouessant – les plus petits moutons du monde - qui présentent plusieurs avantages : ils ne demandent pas beaucoup d'espace, nécessitent peu d'entretien, ne marquent pas les sols et sont très casaniers.

Ewen propose des prestations d'éco-pâturage pour les particuliers. Chaque terrain a ses particularités (présence d'un potager, terrain en pente, fleurs et arbustes à préserver...), il s'attache à les prendre en compte pour adapter l'éco-pâturage en conséquence. Plus la surface est grande, plus cela sera facile de le gérer. Il est possible, pour des propriétaires voisins, de faire une demande groupée et de partager le troupeau. Les souhaits du propriétaire concernant le résultat final sont aussi pris en considération : un terrain tout juste brouté ou quelque chose de plus propre avec un entretien complémentaire par machines thermiques.

Contact: ewen.pro@ecomail.bzh - 06.44.33.71.39



L'office de tourisme de l'île de Bréhat

Voici le nouveau bureau de l'office de tourisme.

• les deux salariées : Camille Petibon et Nathalie Baury

• présidente : Johanna Neumager • vice président : Ewen Pottier

• trésorier : Yves Gibouin

• trésoriers adjoints : Jean Charles Le Cor ; Patrick Lievin

• secrétaire : Pierrette Dubreuil

• adjoint communication : Lucas Petibon ; Caroline Normand

• vice président (mairie) : Stéphan Morlevat

L'office de tourisme de l'île de Bréhat est un centre d'information dont la mission est l'accueil. l'information et la promotion du tourisme à destination du public ou des visiteurs, allant des simples habitants locaux, aux professionnels du tourisme et de l'hôtellerie, aux excursionnistes en passant par les touristes. L'objectif de la structure est de faciliter le séjour touristique des visiteurs. Cette structure associative est située dans un ou plusieurs points stratégiques de l'île, notamment où le flux de personnes est important tels que le port clos, le chalet du crech kerio et la place du bourg.

Son financement est constitué d'une subvention de la mairie pour 60 % du budget, de l'adhésion des particuliers, des professionnels du tourisme et des loueurs.

Cette année, un triporteur aux couleurs de l'office sillonnera l'île pour mieux informer, mieux diriger et faire de la pédagogie sur les écogestes.

> Stéphan Morlevat Conseiller municipal en charge du tourisme



Lucas Petibon

Pur produit bréhatin, Lucas est né à Paimpol d'une maman bréhatine, née à Bréhat, Martine et d'un père, Roger, ancienne figure de l'île, marin en Mauritanie avant de tenir l'Eco, ancêtre lointain du Carrefour Express actuel.

Lucas a fait toute sa scolarité à l'école de Kerano, puis le collège et le lycée maritime à Paimpol. Après un C.A.P. et un bac professionnel en gestion des entreprises maritimes, il obtient son diplôme « capitaine 500 ».

Depuis deux ans à temps plein et après cinq saisons, Lucas travaille pour les Vedettes de Bréhat. Véritable amoureux de l'île, il aime dire qu'il passe plus de temps sur l'eau que sur terre! Quand Lucas n'est pas sur une vedette, il peut lui arriver de faire plusieurs fois le tour de l'île dans la même journée sur son Zodiac.

Son plus grand regret, comme beaucoup de jeunes bréhatins de son âge, est de ne pas pouvoir se loger sur Bréhat. Tout espoir n'est pas perdu, mais c'est pour lui un crève-cœur de repartir tous les soirs dormir à Paimpol!



- Wilfried Bonfillou
- Pablo Blasco
- Léna Bocher

service technique

camping et cantine scolaire

service administratif



Julienne Bouchard

Entrée en fonction le 20 mars dernier, la nouvelle Directrice Générale des Services de la commune de l'île de Bréhat s'appelle Julienne Bouchard.

Ce n'est pas une inconnue puisqu'elle est arrivée dans l'équipe communale en 2014 en tant qu'adjoint administratif. En 2020, elle a évolué vers un poste de responsable administratif suite à l'obtention du concours de rédacteur territorial.

Un D.G.S. a pour missions l'organisation administrative, financière et juridique de la commune, la coordination des services et mise en œuvre des projets municipaux. Mais c'est surtout un métier qui place l'humain au centre de son action. Elle cherche à mettre en valeur les différents services communaux et à encadrer l'ensemble des agents dans un esprit d'équipe et de concertation. Elle exerce également un rôle d'expertise et de conseil auprès des élus pour permettre la mise en œuvre des décisions et des projets de la commune.

Forte de ses presque 10 ans d'expérience sur notre petit territoire, Julienne attache une attention toute particulière au principe de service public de proximité pour les habitants.

Et si Julienne comprend particulièrement bien les problématiques liées à l'insularité, c'est sans doute dû au fait qu'elle a vécu jusqu'à 10 ans sur l'Île Saint-Riom avec sa famille. Elle a ensuite fréquenté le collège Lanvignec (devenu Chombart de Lauwe) avec les bréhatin.e.s qui, à l'époque, y étaient internes.



Nathalie et Nicolas Bocher

C'est l'histoire d'une simple visite familiale pendant laquelle Nicolas passe embrasser sa tante, Maryvonne Lamy et son oncle Jean-Pierre Bocher et qui se transforme en installation. Une affichette attire l'attention de Nicolas sur la porte de l'atelier de Xavier Rouvin qui cherche un plombier et c'est le déclic!

Leurs enfants installés dans la vie, Nicolas et Nathalie réfléchissaient justement à quitter les Deux-Sèvres pour voyager et changer d'air. Nicolas est plombier de formation et Nathalie est directrice d'une radio locale, mais ils ont envie de bouger.

C'était il y a 18 mois et tout s'est décidé en trois jours ! Nicolas, qui a toujours adoré Bréhat et se souvient très bien de ses vacances et ses week-ends dans la ferme de ses grands-parents, Gaby et Marcel, est immédiatement embauché comme plombier. Ils occupent différentes maisons avant de s'installer à l'année dans le quartier de Crouezen. Nathalie travaille maintenant pour l'office du tourisme de Bréhat.

Le timing était donc parfait pour ces deux nouveaux résidents permanents qui savourent la chance qu'ils ont d'habiter et de travailler à Bréhat.

Chombart de Lauwe

Peut-on, en trois pages, résumer toute une vie de résistance ? Il est évident que non, que cet article ne peut qu'effleurer très superficiellement ce parcours bouleversant... Évoquer quelques-uns des précieux messages qu'elle nous transmet.



Dans les rochers où elle révisait Île de Bréhat

- 1. Toute une vie de résistance, Marie-José CHOMBART DE LAUWE, p 22
- 2. Poème La Mort du loup
- 3. Toute une vie de résistance p 40
- 4. Toute une vie de résistance p 38
- 5. « la pièce des enfants »
- 6. Nuit et brouillard : procédure appliquée aux opposants au 3ème Reich : « Les prisonniers disparaîtront sans laisser de trace »

Un engagement qui s'éveille face à l'Occupation...

Yvonne (de son deuxième prénom Marie-José), jeune fille de 17 ans, ne peut se résigner. Elle intègre dès 1940 le réseau de résistance créé par Suzanne WILBORTS, sa mère, à Bréhat : « La bande à Sidonie » s'organise, multiplie les contacts dans les communes environnantes, est finalement affiliée au groupe Georges France 31. Exfiltrer les aviateurs anglais abattus, faire parvenir des plans et des renseignements à Londres deviennent les périlleux objectifs de cette poignée d'hommes et de femmes. Yvonne, parce qu'elle est étudiante, dispose d'un laissez-passer. Elle transporte des documents, convoie un Anglais jusqu'à Bréhat ... Des activités clandestines brusquement interrompues en mai 1942 par des arrestations, Yvonne, ses parents, Suzanne et Adrien, ainsi que dix autres membres du réseau passeront de prison en prison, avant d'être déportés.

14 mois de détention en France...

Isolement, faim, crasse, punaises de lit, humiliations, chantages et interrogatoires... un récit poignant...

Car malgré les sévices et le dépouillement, Marijo, telle que nous l'appelons désormais, trouve la force d'accepter son sacrifice : « cette vie commence à être belle malgré tout à cause de son sens, je ressens une joie intérieure contre laquelle les événements ne peuvent rien. » ¹ A 19 ans, elle grave sur le mur de sa cellule, entre deux interrogatoires, des vers d'Alfred de Vigny :

« Gémir, crier est également lâche

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche

Dans la voie où le sort a voulu t'appeler

Puis après, comme moi, souffre et meurt sans parler. » ²

Elle côtoie celles et ceux qui resteront ses modèles de détermination. Ils dialoguent entre les barreaux ou via les canalisations des latrines, entonnent en cœur des chants pour accompagner ceux qui partent à l'exécution. « Jamais, je n'ai vu l'Homme aussi grand et aussi humain que dans notre misère de [la prison de] la Santé. Nous n'étions pas une élite. Je crois plutôt que nos souffrances, prévues et acceptées, l'offrande de nos vies pour un idéal très élevé, nous soulevaient hors de nous-mêmes. » ³ Parmi les tempéraments incroyables auxquels elle redonne vie, celui d'un jeune condamné à mort, 19 ans, qui, jusqu'au moment de son exécution, se réveille dans le délabrement de sa cellule avec ces paroles : « Encore un jour où je vois le soleil, ma vie a été belle, encore un beau jour ! Je suis heureux. Quand je partirai, surtout ne pleurez pas, il faut que la France revive dans la joie » 4.

Ravensbrück, Nacht und Nebel ⁶, Kinderzimmer...

Une plongée dans l'enfer. La négation de toute humanité de celles qui ne sont désormais qu'un matricule. Des abominations quotidiennes, d'épuisants travaux...et le pire : la Kinderzimmer ⁵. Marijo est affectée plusieurs mois à ce poste. Dans une pièce étroite, elle déploie tous les efforts pour que survivent les bébés nés dans ce camp de femmes. Mais, ils meurent, de malnutrition, de maladies. Plus de 500



«Le pire. La mort des enfants.» Ravensbrück, Allemagne

nourrissons seront placés à la Kinderzimmer, et seule une trentaine de bébés survivra.

Après Ravensbrück, Mauthausen. Suzanne et Marijo seront finalement libérées en avril 1945.

Encore une fois... comment retracer en quelques lignes l'horreur de ces trois années ?

Et pourquoi remuer un passé si sombre, replonger dans ces moments

Et, pourquoi remuer un passé si sombre, replonger dans ces moments dramatiques?

Marijo l'expose clairement en 2015 : « je vois aujourd'hui des choses qui ne me plaisent pas, qui nourrissent mon inquiétude, des réminiscences de ce contre quoi j'ai résisté toute ma vie ». Elle relate les faits « parce qu'il le faut. Parce que l'oubli, l'ignorance, l'éradication du passé sont le terreau des totalitarismes. Alors encore et encore, jusqu'à mon dernier souffle, je dois raconter. »⁷

Résister toujours...

Car les combats de Marijo ne s'arrêtent pas à son retour en France...

Dans un premier temps, il faut redonner un sens à la vie : ses amis qu'elle a vus mourir, les ignominies dont elle a été témoin, toutes ces ombres qui l'habitent... Son père, Adrien, ne reviendra jamais de Buchenwald.

Elle écrit à son retour, sur un cahier d'écolier, un récit qui n'aura longtemps qu'un seul lecteur, son fiancé, jusqu'à sa publication en 2000... « Ce n'était pas de l'encre qui se déversait sur la feuille, mais une matière poisseuse qui était en moi, du sang ou du pus, je ne sais, qui s'écoulait sans fin [...]. Était-ce moi ou étaient-ce ces centaines, ces milliers de femmes qui m'accompagnaient depuis mon retour ? Il y avait derrière moi, à côté de moi, à travers moi, des ombres sans voix qui parlaient ».9

« La guerre est revenue en Europe avec son cortège d'absurdités et de souffrances. Le livre « Résister toujours » nous rappelle que la banalisation du mal⁸ est un danger profond pour nos sociétés. Quelle force chez cette dame qui nous invite à sortir des pires situations par le haut!»

Denis et Annegret Marot

Marijo devient chercheuse au C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique), maman de quatre enfants.

parallèle, les engagements s'enchaînent souvent aux côtés de son mari et de ses amies de Ravensbrück: sit-in, manifestations, articles, prises de positions, interventions dans des procès, luttes en faveur des droits de la femme, de l'enfant, contre les dictatures ou la torture.

Sans jamais se ménager, et malgré les intimidations : gardes à vue, menaces de mort, appartement saccagé...

Les discours négationnistes et la résurgence de l'extrême droite l'incitent à reprendre la plume, parcourir la France pour animer des conférences ou répondre aux sollicitations des établissements scolaires... S'évertuer, quels que soient son âge, sa fatigue, mettre en garde :

« Je voudrais vous raconter l'histoire d'une jeune femme de 92 ans [...]. Physiquement, je suis une personne différente, presque étrangère au feu follet qui pédalait sur les routes de Bretagne avec des messages planqués dans sa ceinture ou dans ses cours. Mais, je ne peux m'empêcher de penser qu'en mon for intérieur, je suis restée la même, intacte. Mes choix, mes engagements, mes révoltes sont identiques ».10

A tous, elle adresse les mêmes messages : rester vigilants et solidaires face aux extrémismes qui marginalisent, rejettent ou déshumanisent « l'autre ». Le pire ne pourra revenir tant qu'on ne les laissera pas aviver la haine.

Chacun est acteur, chaque petit geste de la vie quotidienne a de l'importance, cumulés, ils représentent l'avenir que l'on se dessinera.

Ne pas oublier le passé pour préserver le futur. Réfléchir, comprendre. Elle détaille comment fonctionne le processus de déshumanisation. Et

^{7.} Résister toujours Marie-José CHOMBART DE LAUWE, P14/16

^{8.} Denis fait ici référence au concept développé par Hannah ARENDT (« la banalité du mal »)

^{9.} Résister toujours P 127

^{10.} Résister toujours P 13

Portrait



«Regarde la beauté des choses !» Île de Bréhat

comment y résister. Elle nous livre des clés, celles qu'elle ou ses amies ont expérimentées au sein de l'enfer : rester un être pensant, agissant, à tout prix. Que ce soit dans la solidarité, l'analyse, la projection, le rire 11 ... ou par la décentration, technique qu'elle développe lors des interrogatoires pour« s'extraire en partie d'elle-même », comme si elle assistait à ce qu'elle subissait, devenant à la fois actrice et spectatrice de la scène ¹².

Mais toujours, elle aura la même, époustouflante, conclusion...

La vie est belle :

« Survivante, je suis devenue une « re-vivante », d'autant plus attachée aux beautés du monde et à la chaleur des relations humaines. »¹³ Beaucoup d'entre vous, lecteurs de Bréhat-infos, l'ont croisée au détour d'un chemin, côtoyée ou ont pu échanger longuement avec elle, voire nouer une amitié...

Pour ma part, je n'ai passé des moments avec elle qu'au cours de ces dernières années : cette femme, dont les événements les plus durs n'ont pu briser l'engagement, est une femme souriante et généreuse, avec des réparties du tac au tac.

Une femme capable de dire qu'elle a été heureuse, et qui conclut toujours que la vie est belle... Quelle bouffée d'espoir.

Parce que cette femme de combat illustre l'esprit civique français, le sens de l'intérêt commun, il est donc naturel que la République française lui ait exprimé sa reconnaissance en l'élevant aux plus hautes dignités de l'ordre national du mérite : d'abord celle de Grand officier de la Légion d'honneur en 2008 ; puis celle de Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2012. Et, c'est tout aussi naturellement qu'en 2011, le nouveau collège public de Paimpol (né de la fusion de ceux de Lanvignec et Goas Plat) a pris le nom de Marie-Jo Chombart de Lauwe.

Marie-José vient de fêter ses 100 ans... JOYEUX anniversaire Marijo !!

Photos: Lucile CHOMBART DE LAUWE http://www.lucile-chombartdelauwe.com/

Céline Froger

- 11. Résister toujours P 208-209
- 12. Résister toujours P 113
- 13. Résister toujours P 14



Les collégiens du collège Chombart de Lauwe





La Confrérie Coquille Saint Jacques

Le 15 avril 2023, 150 confrères en tenue d'apparat, représentant 60 confréries, ont pris la vedette à l'Arcouest pour rejoindre l'Île de Bréhat où ils ont défilé du port à la salle des fêtes, sise au centre du bourg. Le Bagad « Sonnerie An Trev » les a accompagnés en musique au grand bonheur des touristes et Bréhatins présents.

La Confrérie Coquille Saint Jacques Pêchée en Côtesd'Armor dont le siège social se trouve à Ploubazlanec organisait son chapitre solennel annuel au cours duquel 45 confrères ont été intronisés et reçu à ce titre les médailles et les diplômes correspondants.

Pour clore cette escapade bréhatine, un pot de l'amitié assorti d'une dégustation de godaille particulièrement appréciée ont été offerts par la confrérie.

Certains confrères qui découvraient la Bretagne et cette magnifique Île de Bréhat en garderont un souvenir mémorable.

Merci à Monsieur Olivier Carré, Maire de Bréhat, de nous avoir permis d'organiser cet événement sur sa commune et pour toute l'assistance de son équipe municipale.







Ouzh taol! Partage de recettes anti-gaspi



Durant la Faites avec l'environnement du 27 avril dernier, le stand PAT vous a proposé des dégustations sur le thème de l'anti-gaspi. Préparées bénévolement par deux cuisiniers engagés : Thierry Marion (Mouvement des cuisines nourricières, un réseau engagé dans la transition alimentaire sur toute la France) et Françoise Candellier. Il y en avait pour tous les goûts : sucré, salé, croquant, fondant, chaud, froid... Retrouvez les premières recettes ici et dans les prochains numéros du Bréhat Infos.

SUBLIMEZ LES FEUILLES ET FANES DE LÉGUMES

Ne jetez plus les fanes de radis, navets, betteraves, carottes, vert de poireaux, orties, salades défraîchies...: transformez-les en pesto, incorporez-les dans des pancakes ou des cakes salés, mélangez-les à d'autres légumes pour garnir des quiches ou des lasagnes.

ldée recette : pesto de fanes de radis

Mixez longuement des fanes de radis lavés et bien séchés avec de l'huile neutre. Servir ce condiment sur du poisson, du poulet, œufs durs ou mollets, chou-fleur, pommes de terre, du riz pour donner un peu de piquant à vos recettes.

CUISINEZ LES LÉGUMINEUSES AU QUOTIDIEN

Avec les pois chiches, il est possible d'obtenir des rillettes de poisson ou un parmentier goûteux, digeste et moins coûteux, car contenant 50 % de légumineuse. Le principe fonctionne avec tous les poissons gras et toutes les légumineuses. Cela permet d'acheter de la viande ou du poisson de meilleure qualité.

dée recette : sardinade

Pour un bol d'environ 500 g : 200 g de pois chiches cuits au naturel (pas d'ail, pas d'épices), 200 g de sardines à l'huile, 5 à 10 cl de crème (facultatif), 40 g d'échalotes, 2 à 3 cl de jus de citron.

Mixer finement les pois chiches, citron, crème et échalotes. Écraser la chair des sardines à la fourchette et mélanger avec l'appareil. Ajuster, si nécessaire, la consistance avec une cuillère de fromage blanc ou de yaourt nature. Servir sur toasts avec une salade verte.

dée recette : parmentier « mieux de viande »

Pour 6 à 8 personnes : 1 kg de purée de pommes de terre (chair farineuse), 250 g de pois chiches cuits au naturel, 150 g de carottes et oignons crus, 250 g de viande hachée crue, environ 5 g de sel, fromage et/ou chapelure pour gratiner

Préparer environ 1 kg de purée classique de pommes de terre (chair farineuse). Pour la farce, rincer les pois chiches, les mixer finement en y ajoutant de l'eau jusqu'à consistance d'une béchamel épaisse (comme de l'houmous). Ajouter les légumes crus et poursuivre le mixage jusqu'à l'obtention de petits morceaux (1 à 2 mm). Ajouter le sel progressivement en goûtant. Incorporer sans la mixer la viande hachée crue (elle va cuire rapidement et restera juteuse). Vérifier et ajuster l'assaisonnement selon vos goûts. Beurrer un plat à gratin et disposer la farce au fond, puis la purée (tiède) par-dessus. Ajoutez la chapelure et/ou le fromage sur le dessus et enfourner à 150/160 °C durant 30 minutes environ, jusqu'à l'obtention d'une belle coloration.



Fert'île, 15 ans d'actions!

Fert'île est née à la ferme de Kervilon de la rencontre d'amis bréhatins désireux de faire naître des initiatives liant Culture et Nature.



Ce qui nous motive, c'est de valoriser le monde du Vivant bréhatin dans une dynamique d'économie circulaire et locale, avec un goût du travail collectif, dans un esprit d'entraide, de pédagogie, de curiosité et d'humour.

Fert'île est aussi à l'origine de multiples initiatives culturelles : musique bretonne et musiques du

monde, fest-noz, films-concerts, balades botaniques et balades sur l'estran, balades contées et musicales, Fêtes de la pomme, accueils en résidence artistique, ateliers divers (écriture, BD, chant...), Fresque du climat, passages de l'Histoire à Bréhat... En bref toutes sortes d'événements culturels atypiques.

Lieu de vigilance écologique, Fert'île est une force de proposition dans les domaines de la protection du Vivant (prospective et politique agricole sur l'île, Projet Alimentaire Territorial, Plan Local d'Urbanisme). Nous avons de multiples idées pour la suite avec des perspectives sur le court et le long terme. Pour cette année, vous trouverez dans ce Bréhat info les actions de l'été, pages 27-28...

Nous serons toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents et de nouvelles forces vives pour déployer encore plus d'intelligence collective et de partages.

Les Administrateurs de Fert'île



Ut'île

Bonjour! Vous nous avez découvert lors du « vide ton placard » du mois d'avril dernier organisé à la salle des fêtes. Nous sommes une nouvelle association qui a pour objet, d'une part, la collecte, la redistribution, l'échange et la remise en état de biens de seconde main de la vie quotidienne, et d'autre part, d'être relais local des associations caritatives nationales (collecte alimentaire et biens de seconde main).

Ce projet découle d'un besoin exprimé par la population bréhatine, attachée au recyclage des biens inutilisés et encore en bon état.

Par le passé, Michèle récupérait, stockait et faisait traverser des vêtements destinés à une seconde vie via une association de réinsertion. Ceci a été rendu impossible par manque de lieu de stockage. Et, en début d'année 2020, à l'occasion d'un « vide ton placard » organisé par « Bréhat vit », et suite aux nombreux retours positifs reçus, Michèle s'est rapprochée de Céline (membre de Bréhat vit) et s'est décidée la création de cette association. Miléna, Léna et Marie ont rejoint la troupe !

La mise à disposition par la Mairie d'un petit local nous a permis de démarrer nos actions. Lors du « vide ton placard » d'avril, les vêtements préalablement triés ont été déposés par les habitants, puis proposés en prix libre. Ceux n'ayant pas trouvé preneur ont été redistribués aux Restos du Coeur de Paimpol.

Nous envisageons d'organiser deux « vide ton placard » dans l'année, un au printemps et un au début de l'automne. Les bénéfices récoltés lors de ces journées seront reversés en fin d'année à des associations caritatives locales.

Nous comptons également participer prochainement à des journées de collecte alimentaire nationales. Le sujet de l'économie circulaire est vaste. Et, toujours dans cet objectif de réemploi, nous ne manquons pas d'idées!

Un grand Merci aux petites mains qui nous accompagnent. Et, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone ou nous écrire à la mairie.





Allo les Pompiers !!!

Si tu es sur l'île de Bréhat, et que tu rencontres quelqu'un qui s'est Blessé ou qui a fait un Malaise ou bien si tu découvres un Incendie, un départ de feu, ou quelque chose de suspect, alors... n'hésite pas... « APPELLE LES POMPIERS! » Compose le 18 ou le 112 : tu tomberas au Centre de Traitement des Alertes à Saint-Brieuc.

Attention, il y a quelques règles à respecter pour que ton appel soit clair et précis :

Voici les renseignements qu'il faut donner impérativement à la personne qui répond à ton appel :

- Je suis NOM PRÉNOM N° PORTABLE, (cela permet de vérifier la validité de l'appel, et les pompiers de Bréhat pourront te rappeler pour avoir plus de précisions, si besoin).
- Je me trouve à : l'endroit de l'accident ou du feu (île nord ou sud, quartier, vers quelle maison ou bâtiment connu).
- Je suis avec : nom-prénom-âge de la victime (si la personne peut parler) et dire ce qu'il se passe : (si la victime est blessée, si elle a fait un malaise,).

ou

Si c'est un incendie, indique ce que tu vois brûler, (champ ou bâtiment).

Traitement de l'alerte 18 - 112 2. Vous appeirs le 18 au le 12 de communique du Centre du Dermand de l'Alerte la formation du Centre du Dermand de l'Alerte la formation d

Réponds le plus clairement possible, sans paniquer, aux questions qui te seront posées.

Au téléphone, le Pompier de Saint-Brieuc prend note de tout ce que tu lui dis,

En même temps : il envoie son ticket d'intervention à la caserne de Bréhat, et déclenche aussitôt les BIP des pompiers de Bréhat (il y a toujours au moins 4 pompiers volontaires d'astreinte, de jour comme de nuit). Le médecin sera prévenu.

Les pompiers volontaires de Bréhat se rendront au plus vite à la caserne, enfileront leur tenue, sortiront les véhicules adéquats, se rendront sur le lieu de l'intervention.

Fresque

Suite à une demande de la commune fin 2021, une commande est passée pour la réalisation d'une fresque sur le transformateur Enedis, face à la caserne des pompiers. Après concertation, les éléments constituant la fresque sont établis : un casque de pompier, un huîtrier pie, la maison Tan Ha Dour et la balise Men Joliguet. La fresque a été réalisée par Lune et Setro du collectif Won, la semaine du 16 au 22 juin, nous les en remercions.







Rassemblement de football le 30 septembre 2023 sur l'île de Bréhat

Atypique. Le samedi 30 septembre prochain, l'île de Bréhat va accueillir un rassemblement autour du football.

Environ 220 enfants auront le privilège de participer à la première édition de la « Bréhat Cup », un moment aussi sympathique pour certains de prendre le bateau pour une première fois.

Après le transfert en navette, la matinée sera consacrée aux enfants nés en 2015 et 2016. Des rencontres sans classement seront proposées. L'île de Bréhat sera représentée par une équipe. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour les inscriptions de vos enfants.

L'après-midi, ce sont les enfants nés en 2013 et 2014 (catégorie U10-U11) qui seront à l'honneur. Pour cette première édition, huit clubs représentants les différents territoires du département seront invités pour participer au tournoi.

Et à la fin de la journée, l'un d'entre eux remportera la « Bréhat Cup » avant de rejoindre le continent avec des souvenirs impérissables. « Le but de la journée est véritablement de partager une belle aventure humaine. Commençons petit avant de voir si nous pouvons agrandir le nombre d'équipes », confie Maxime Le Bihan, éducateur Brevet d'État Football et membre du District des Côtes-d'Armor de Football, à l'initiative du projet, en accord avec la Mairie de Bréhat qui a accueilli chaleureusement cette idée originale.

Rendez-vous le 30 septembre de 9 h 30 à 17 h 30 au terrain des Sports où le City-Stade sera également utilisé.

Le leitmotiv : passer un agréable moment ! S'il manquait encore un adjectif, « convivial » serait donc obligatoire !

Stéphan Morlevat conseiller municipal

Sports

Et, pour cet été, pour la deuxième année consécutive, Sachat Binet, professeur de tennis breveté d'état, vous propose **des stages de tennis** du lundi au vendredi, ainsi que des cours particuliers.



Pour tout renseignement et inscription : téléphoner à Sacha Binet au 06 32 46 60 73 ou par mail bins-sacha@outlook.fr (conditions spéciales pour les enfants Bréhatins résidents à l'année sur l'île).

Des stages de voile sont également organisés sur le site du Guerzido au Centre Nautique de Bréhat par les Glénans. Pour tout renseignement et inscription : https://cnbrehat.glenans.asso.fr/ ou par téléphone au 06 75 58 50 26 ou 07 62 79 78 48.

Cet été, Bréhat Plongée, également sur le site du Guerzido, vous propose : **des baptêmes de plongée**, des formations jeunes et niveau 1. L'activité se déroulera du 10 juillet au 18 août. Pour tout renseignement : contact@brehatplongee.fr ou par téléphone au 06 83 34 41 72







Sonia

Par ces quelques mots, je voudrais rendre un hommage à :

« La belle Sonia aux très longs cheveux blonds et aux yeux bleus », mots de sa petite sœur Nadège.

Nous nous souviendrons de son dévouement à la caserne où elle a été pompier de 1991 à 1998 sous les ordres de Jean-Michel Bocher.

Pendant de nombreuses années, toute la famille Guyomard s'est investie au sein de la caserne de Bréhat.

Nous pouvons aussi saluer son implication professionnelle à la maison de retraite.

Elle a poursuivi sa carrière professionnelle en tant qu'infirmière à Bain-de-Bretagne où elle vivait avec son mari et ses trois fils.

Sonia, fille de Raymond Guyomard et Paulette Alain, est née le 10 septembre 1975 et nous a quittés le 8 juin dernier.

Nadège, Miguel et Virgil ont perdu leur grande sœur, nous sommes de tout cœur avec eux.

Je rajouterai un mot personnel, Sonia et moi avons été ensemble au collège et j'en garde de très bons souvenirs.

Gabrielle Cojean-Prigent, adjointe

En haut de gauche à droite : Pascal Lahaye, Jean-Michel Bocher, Raymond Guyomard En bas de gauche à droite : Yoran Hervieu, Sonia Guyomard



Bernard San Miguel

Bernard San Miguel nous a quittés le vendredi 14 avril 2023, à Trégueux où il vivait et créait dans son atelier installé au Gué-Lambert. Fils d'Eugénie Léon et Pierre, San Miguel est né en 1949 et a grandi au milieu de ces familles qui font partie de l'histoire de Bréhat. Yves Léon, son oncle, a été maire de Bréhat de 1959 à 1973, et sa sœur Madeleine (dit Mado) est une passionnée de la Culture bréhatine.

Il a vécu une enfance bréhatine, auprès de ses parents agriculteurs, face au moulin du Birlot.

Dès huit ans, il a commencé à graver la pierre, mais à l'époque sa famille était voisine de Seevagen, son intérêt premier était alors la peinture.

Sculpteur depuis 1983, après avoir étudié la taille de pierre et l'histoire de l'art, Bernard San Miguel a choisi la pierre et la dolérite pour ses œuvres.

Avec de nombreuses œuvres aux formes arrondies ou angulaires, taillées dans le granit et le marbre, il nous a fait voyager entre la nature et le cosmos.

Il a obtenu de nombreux prix, au festival d'Ouistreham (14), le burin de bronze en 2001 puis celui d'or en 2007.

Il a offert à Bréhat une statue en granit de la Vierge Marie que nous pouvons contempler dans l'église.





Calendriers des événements



Lundi 17 juillet

PROJECTION DU FILM « EN CORPS » DE CÉDRIC KLAPISCH

18 h, salle des fêtes par Ciné Vriad.

Mercredi 19 juillet

BALADE BOTANIQUE

Jardinage et plantes sauvages. Rendez-vous à 10 h à Kervillon, tarifs 6/4/3 €. Par Fert'île.

Jeudi 20 juillet

BROCANTE

Place du bourg, avec stands de dégustation. Par le comité de jumelage

Du jeudi 20 au 30 juillet

EXPOSITION/VENTE DES ŒUVRES D'ETIENNE LEMPEREUR

Par les courants d'art. Des Ateliers sont prévus et une conférence faîte par Philippe Rouillac le 21 juillet à la salle des Fêtes.

Mardi 01 août

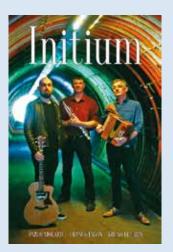
PROJECTIONS DU FILM « GOLIATH » DE FRÉDÉRIC TELLIER

18 h, salle des fêtes. Par Ciné Vriad.

Jeudi 3 & vendredi 4 août

BALADE EN MUSIQUE AVEC UN ÂNE

Accessible à tous sur les chemins bréhatins, ponctuée de pauses musicales sur des airs d'accordéon et chantées en compagnie d'un âne, avec Marion, Evain et Bruno Le Tron, rendez-vous devant le Paradis Rose. Tarif 10 €, 5 € pour les enfants ; maximum 30 personnes ; réservations : 02 96 20 04 15. Le 3 août à 14 h 30 et le 4 août à 10 h. Par Fert'ile.



Vendredi 4 août FEST-NOZ AVEC LE TRIO INITIUM

Alice Vallée - guitare, Franck Fagon - clarinette et saxophone, Bruno Le Tron - accordéon diatonique ; à partir de 20 h pour l'apprentissage des danses, 20 h 45 début du concert. Salle des fêtes 12/8/3 €. Par Fert'île.

Samedi 5 août

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION L'APPIB

Prévue à la salle des fêtes, dans la matinée.

SORTIE DÉCOUVERTE DES ALGUES

À marée découverte, l'univers des algues. 14 h à Kervilon (île Nord), 6/4/3 €. Par Fert'île.

Du dimanche 6 au samedi 12 août EXPOSITION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION L'ART DANS L'ILE

À la salle des fêtes, de 10 h 30 à 18 h 30.

Jeudi 10 août

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT

Prévue pour les adhérents, actuels et futurs, devant le moulin, avec peut-être, une surprise.



Samedi 12 aout

BAL DES POMPIERS

De 19 h 30 à 2 h. Soirée animée en musique. Restauration prévue sur place. Par l'amicale des pompiers de Bréhat.

Dimanche 13 août

CORVÉE DE VASE

Ouverte à tous, à l'étang du moulin ; il s'agit de déplacer la vase et de la répartir entre les pierres du pavage, pour refaire les joints. Venir avec un équipement adapté. Renseignement auprès de l'association du moulin du Birlot.

Mardi 15 août

KERMESSE

Avec plusieurs stands de jeux et de ventes à venir découvrir sur la place du bourg. La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée, elle fera suite à la kermesse. Par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux.

Mercredi 16 août

CONCERT DE MUSIQUE GRECQUE AVEC APTALIKO

Autour d'un voyage imaginaire aux îles Grecques. Première partie : François Le Tron/Marion Régler, Mandragore. 18 h 30 : Initiation aux danses grecques. 19 h 30 : première partie/restauration. 20 h 30 : concert, salle des fêtes 12/8/3 € (hors restauration). Petite restauration grecque (faite maison) sur place (réservation : 06 41 21 06 13). Par Fert'île.

Jeudi 17 août

DEUX SÉANCES DE FILMS PRÉVUES

« La petite taupe fait son jardin » pour les petits à 10 h 30. Par Ciné Vriad

« Bad Guys » pour les grands, à 17 h 30, salles des fêtes.

Lundi 21 août

PROJECTION DU FILM « THE DUKE » PAR ROGER MICHELL

A 18 h à la salle des fêtes. Par Ciné Vriad.

Mardi 22 août

FRESQUE DU CLIMAT

Un atelier scientifique pour comprendre le réchauffement climatique de façon ludique De 14h à 17h, salle des associations 5/3€ (- de 14 ans). Réservation : marie.peccoud@gmail.com

Mercredi 23 et Jeudi 24 août

ATELIER 2 TONNES

Un atelier immersif pour imaginer le futur et agir ensemble pour le climat. De 14 h à 17 h, salle des associations $5/3 \notin (-\text{ de } 14 \text{ ans})$.

Mercredi 23 août

BALADE BOTANIQUE

Jardinage et plantes sauvages. 10 h Kervilon 6/4/3 €

Dimanche 27 août

PROJECTION DU FILM « ANTARTICA »

Par Ciné Vriad, à 18 h, salle des fêtes.



El Campesino, un général de l'armée républicaine espagnole à Bréhat.



Le 24 août 1961 au matin, nous pouvions observer au Port-Clos un spectacle peu banal : une petite troupe composée de membres du conseil municipal, dont le maire, Monsieur Léon et de trois gendarmes, se tenait sur la première cale. Ce comité d'accueil exceptionnel attendait avec une certaine impatience l'arrivée de la vedette. À son bord se trouvait Valentin Gonzales, alias El Campesino, ex-plus jeune général de l'armée républicaine espagnole, qui venait d'être assigné en résidence surveillée sur l'île de Bréhat.



L'homme a alors 57 ans. Il est parvenu à fuir l'U.R.S.S. en 1949, après y avoir passé 10 ans, dont une grande partie au goulag. Il avait pourtant été accueilli avec les honneurs par Staline lors de son arrivée à Moscou, après avoir « choisi » l'exil en Union Soviétique. Mais, anarchiste dans l'âme, éternel rebelle, El Campesino a tôt fait d'indisposer le maître du Kremlin qui l'expédie assez rapidement dans l'enfer de la construction du métro de Moscou, première étape d'un calvaire qui devait le conduire d'internements en évasions, des steppes d'Asie centrale jusqu'aux confins glacés de Sibérie. C'est à la troisième tentative d'évasion qu'il parvient à rejoindre l'Iran. Quand il arrive en France, en 1950, il a la rage au ventre et il n'aura de cesse de dénoncer le régime stalinien.

Mais, le combat qui l'obsède est celui de la libération de l'Espagne de la dictature franquiste. Il est bien entendu exclu du parti communiste, mais poursuit une activité politique qui le conduit dans le sudouest. De là, il peut franchir clandestinement la frontière espagnole pour tenter de créer (vainement) des noyaux de résistance. Car son grand dessein est tout simplement de renverser Franco. Pour cela, il s'installe en juillet 1961 au sud de Pau avec une douzaine de desperados qu'il entraîne à la guérilla.

Mais, de Gaulle et Franco sifflent la fin de la partie et El Campesino débarque sur « l'île fleurie à la douceur de vivre ». Il y restera deux années. Dans le livre de ses mémoires (« Jusqu'à la mort »), il écrit : « Les Bretons que je côtoie dans les bistrots du port m'ont progressivement adopté, [...] au moment de mon départ [...], j'eus l'impression d'abandonner des amis. »

On le photographie sur la place du bourg ou au terrain de boules bretonnes, et souvent également, en charmante compagnie ...

Héros de la guerre d'Espagne pour les uns, véritable criminel pour les autres, le gamin misérable d'Estrémadure, auteur à 15 ans d'un attentat qui coûtera la vie à plusieurs gardes nationaux, se forgera un destin dans le cadre de la guerre civile espagnole.

« Abuelo », un roman inspiré par la vie d'El Campesino et les souvenirs d'enfance d'un bréhatin de cœur.

Auteur : Claude Labbé.

« Abuelo » (grand-père en espagnol) est un roman dont les sources d'inspiration principales sont les souvenirs de l'auteur, enfant à Bréhat, et la vie extraordinaire d'El Campesino.

Claude Labbé a imaginé la rencontre de deux êtres que la vie n'a pas épargnés : la guerre, les défaites et les illusions perdues pour le « vieux guerrier » ; l'absence d'une mère et un contexte familial chaotique pour le jeune garçon. Une relation d'affection réciproque va se nouer entre eux deux, et les paysages de Bréhat servent de toile de fond au récit.

Un lecteur : « Le livre n'occulte ni les rudesses du pays, ni les faiblesses humaines. Dans la façon de les traiter, il est une « leçon de politesse avec la vie ». C'est une ode à la tendresse et à Bréhat, à l'enfance autant qu'à la liberté. Abuelo nous emmène dans un voyage que nous nous prenons à rêver d'avoir vécu. »

« Abuelo », publié aux Éditions L'Harmattan, septembre 2021, est en vente au rayon livres de Bréhat Service, à la Librairie de l'If à Paimpol, et disponible en commande en librairie ou par internet.

Un projet sur le thème croisé de la vie d'El Campesino et du Bréhat des années 60

Je mène actuellement, accompagné de quelques bréhatins, des recherches pour proposer à Bréhat, un évènement culturel composé de deux volets : un documentaire sur la vie d'El Campesino (l'enfance et la guerre d'Espagne, l'exil en U.R.S.S., le séjour à Bréhat) et la présentation de mon roman.

Toutes les personnes qui seraient intéressées par cet évènement ou qui disposeraient de documents correspondants à ces thèmes peuvent me contacter c_labbe@orange.fr ou contacter Catherine Michailof : catherine.michailof@gmail.com

Claude Labbé et Jean-Philippe Outin, Conseiller municipal



			PLEINE	BASSES MERS						
JUILLET	MATIN			SOIR			MA	TIN	SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
sam. 01	05:42	8.94	62	18:15	9.30	67	:		12:11	2.80
dim. 02	06:39	9.39	72	19:07	9.80	77	00:40	2.49	13:05	2.38
lun. 03	07:34	9.79	81	19:57	10.22	85	01:33	2.02	13:57	2.02
mar. 04	08:26	10.1	88	20:47	10.51	90	02:25	1.64	14:48	1.77
mer. 05	09:17	10.3	92	21:36	10.66	93	03:16	1.39	15:38	1.63
jeu. 06	10:06	10.35	93	22:25	10.63	92	04:07	1.28	16:28	1.65
ven. 07	10:54	10.22	89	23:13	10.41	86	04:57	1.36	17:17	1.83
sam. 08	11:42	9.91	83	:			05:47	1.62	18:06	2.17
dim. 09	00:02	10.03	78	12:29	9.49	74	06:36	2.02	18:55	2.60
lun. 10	00:52	9.54	69	13:19	9.04	64	07:26	2.51	19:49	3.05
mar. 11	01:46	9.04	59	14:15	8.66	56	08:20	2.96	20:49	3.39
mer. 12	02:48	8.65	53	15:22	8.46	51	09:21	3.30	21:57	3.52
jeu. 13	03:59	8.46	50	16:33	8.53	51	10:26	3.42	23:05	3.41
ven. 14	05:09	8.52	52	17:37	8.78	54	11:31	3.34	:	
sam. 15	06:10	8.73	57	18:31	9.10	59	00:06	3.15	12:28	3.12
dim. 16	07:02	8,98	62	19:17	9.39	65	00:58	2.86	13:17	2.88
lun. 17	07:46	9.20	67	19:57	9.61	69	01:43	2.60	14:00	2.67
mar. 18	08:25	9.37	71	20:34	9.75	72	02:23	2.41	14:39	2.50
mer. 19	09:01	9.48	73	21:09	9.82	73	03:00	2.28	15:15	2.40
jeu. 20	09:35	9.51	73	21:43	9.80	73	03:35	2.21	15:49	2.38
ven. 21	10:08	9.46	72	22:15	9.68	71	04:08	2.23	16:22	2.45
sam. 22	10:40	9.31	69	22:46	9.48	67	04:41	2.33	16:54	2.61
dim. 23	11:10	9.08	65	23:17	9.20	62	05:13	2.53	17:26	2.85
lun. 24	11:41	8.78	59	23:51	8.86	56	05:45	2.81	18:01	3.17
mar. 25	:			12:15	8.47	52	06:21	3.14	18:40	3.51
mer. 26	00:30	8.50	49	12:59	8.16	46	07:03	3.48	19:30	3.83
jeu. 27	01:21	8.16	44	13:59	7.93	42	07:57	3.78	20:37	4.00
ven. 28	02:31	7.95	42	15:21	7.95	43	09:10	3.90	21:57	3.88
sam. 29	03:57	8.05	45	16:45	8.34	50	10:31	3.71	23:15	3.41
dim. 30	05:16	8.49	55	17:54	8.97	62	11:46	3.24	:	
lun. 31	06:25	9.09	68	18:54	9.65	75	00:22	2.74	12:51	2.63

			PLEINE	BASSES MERS						
AOÛT		MATIN		SOIR			MA	TIN	SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mar. 01	07:25	9.70	82	19:50	10.28	88	01:21	2.05	13:48	2.03
mer. 02	08:21	10.23	93	20:42	10.77	98	02:17	1.46	14:42	1.53
jeu. 03	09:12	10.61	102	21:31	11.08	104	03:09	1.02	15:32	1.19
ven. 04	09:59	10.78	104	22:16	11.14	104	03:59	0.79	16:19	1.09
sam. 05	10:42	10.69	101	22:59	10.91	97	04:45	0.82	17:03	1.25
dim. 06	11:21	10.35	92	23:40	10.41	86	05:29	1.14	17:45	1.68
lun. 07	:			12:01	9.83	79	06:10	1.71	18:26	2.30
mar. 08	00:20	9.72	72	12:40	9.20	64	06:51	2.43	19:09	3.01
mer. 09	01:03	8.95	57	13:25	8.58	50	07:35	3.18	20:02	3.65
jeu. 10	01:59	8.24	44	14:29	8.09	40	08:32	3.81	21:14	4.06
ven. 11	03:22	7.82	38	16:01	7.97	39	09:47	4.14	22:40	4.04
sam. 12	04:51	7.90	41	17:20	8.30	45	11:09	4.03	23:52	3.65
dim. 13	06:00	8.31	49	18:19	8.79	54	:		12:15	3.61
lun. 14	06:52	8.78	59	19:05	9.25	63	00:47	3.16	13:06	3.12
mar. 15	07:34	9.19	67	19:44	9.61	70	01:31	2.71	13:48	2.71
mer. 16	08:10	9.49	74	20:19	9.88	76	02:10	2.37	14:25	2.39
jeu. 17	08:43	9.71	78	20:52	10.04	80	02:45	2.12	14:59	2.17
ven. 18	09:15	9.83	81	21:23	10.11	81	03:17	1.96	15:30	2.05
sam. 19	09:46	9.85	81	21:53	10.08	80	03:47	1.89	16:00	2.04
dim. 20	10:14	9.76	79	22:21	9.92	77	04:16	1.94	16:28	2.14
lun. 21	10:40	9.56	74	22:48	9.65	71	04:44	2.12	16:57	2.39
mar. 22	11:06	9.26	68	23:16	9.27	64	05:12	2.43	17:27	2.76
mer. 23	11:34	8.89	59	23:48	8.80	54	05:42	2.86	18:00	3.22
jeu. 24	:			12:09	8.46	49	06:17	3.35	18:42	3.71
ven. 25	00:31	8.28	44	13:02	8.01	40	07:05	3.86	19:46	4.13
sam. 26	01:40	7.79	37	14:33	7.73	37	08:21	4.24	21:22	4.20
dim. 27	03:30	7.70	40	16:26	8.08	45	10:04	4.16	22:58	3.67
lun. 28	05:10	8.27	52	17:44	8.88	61	11:35	3.51	;	
mar. 29	06:19	9.10	70	18:46	9.77	79	00:12	2.80	12:42	2.64
mer. 30	07:18	9.91	87	19:41	10.56	95	01:12	1.90	13:39	1.81
jeu. 31	08:10	10.56	102	20:30	11.15	107	02:05	1.16	14:29	1.18

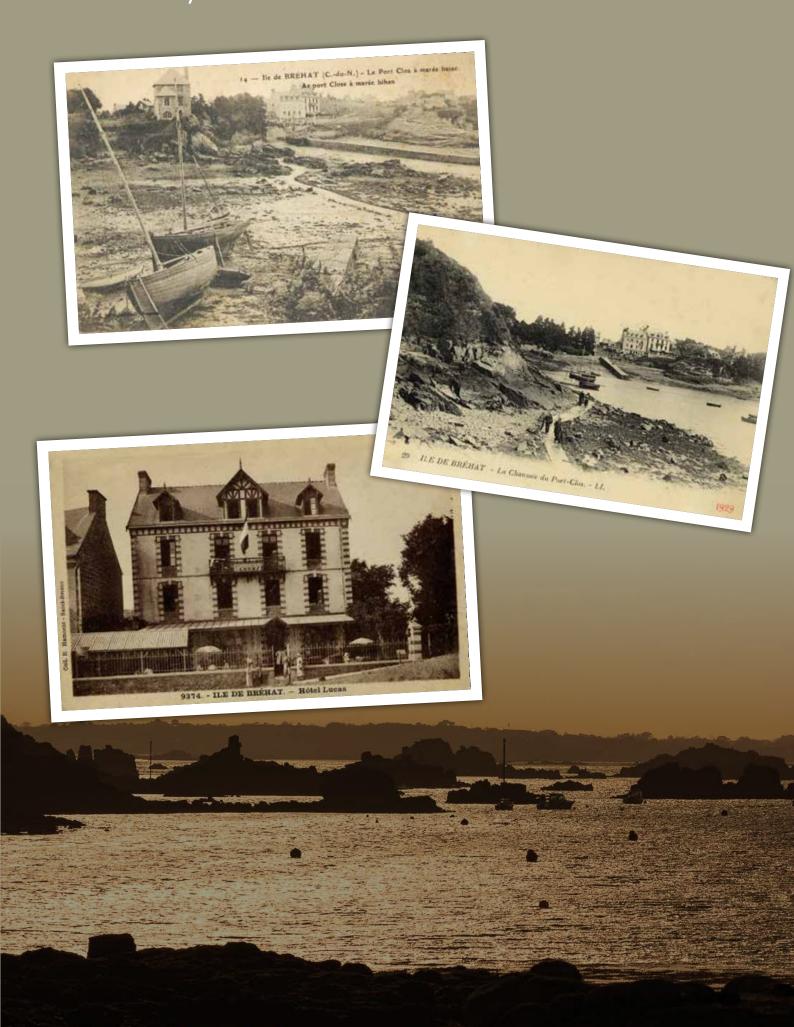
			PLEINE	BASSES MERS						
SEPT.	MATIN				SOIR			TIN	SOIR	
<u> </u>	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
ven. 01	08:57	10.99	110	21:15	11.47	112	02:55	0.67	15:16	0.81
sam. 02	09:39	11.13	112	21:57	11.46	110	03:41	0.48	15:59	0.75
dim. 03	10:18	10.99	107	22:35	11.12	101	04:23	0.61	16:39	1.01
lun. 04	10:52	10.57	95	23:10	10.48	87	05:01	1.07	17:16	1.56
mar. 05	11:26	9.97	79	23:44	9.65	70	05:36	1.78	17:50	2.32
mer. 06	11:58	9.25	61	:			06:09	2.65	18:26	3.16
jeu. 07	00:19	8.74	52	12:35	8.50	44	06:46	3.54	19:12	3.96
ven. 08	01:08	7.89	37	13:34	7.81	32	07:39	4.33	20:28	4.55
sam. 09	02:46	7.33	30	15:35	7.56	31	09:07	4.78	22:17	4.56
dim. 10	04:39	7.54	35	17:04	8.00	40	10:53	4.54	23:39	4.00
lun. 11	05:46	8.15	47	18:02	8.64	53	:		12:01	3.88
mar. 12	06:33	8.79	59	18:44	9.23	64	00:31	3.32	12:48	3.20
mer. 13	07:10	9.32	69	19:20	9.70	73	01:11	2.73	13:27	2.64
jeu. 14	07:44	9.72	77	19:54	10.05	80	01:47	2.28	14:02	2.24
ven. 15	08:17	9.99	83	20:27	10.28	85	02:20	1.97	14:33	1.97
sam. 16	08:48	10.15	86	20:58	10.38	87	02:50	1.77	15:03	1.82
dim. 17	09:17	10.2	87	21:26	10.37	87	03:19	1.69	15:32	1.78
lun. 18	09:44	10.13	85	21:53	10.23	83	03:46	1.74	16:00	1.89
mar. 19	10:09	9.95	80	22:19	9.95	77	04:14	1.94	16:29	2.15
mer. 20	10:34	9.65	72	22:47	9.53	67	04:41	2.30	16:58	2.56
jeu. 21	11:01	9.23	61	23:18	8.97	56	05:10	2.80	17:30	3.09
ven. 22	11:35	8.70	49	:			05:43	3.39	18:11	3.68
sam. 23	00:01	8.31	43	12:28	8.09	38	06:31	4.03	19:17	4.22
dim. 24	01:14	7.68	35	14:13	7.68	35	07:54	4.53	21:05	4.34
lun. 25	03:27	7.63	39	16:18	8.12	47	09:56	4.37	22:50	3.69
mar. 26	05:04	8.39	55	17:33	9.04	65	11:27	3.50	:	
mer. 27	06:07	9.33	75	18:31	10,00	84	00:01	2.68	12:29	2.49
jeu. 28	07:01	10.17	93	19:23	10.79	100	00:57	1.74	13:21	1.63
ven. 29	07:49	10.79	105	20:09	11.31	110	01:46	1.03	14:09	1.04
sam. 30	08:32	11.14	112	20:52	11.51	112	02:32	0.63	14:52	0.77

			PLEINE	BASSES MERS						
Oct.		MATIN			SOIR		MA	TIN	SC	DIR
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
dim. 01	09:11	11.2	111	21:30	11.38	108	03:15	0.57	15:33	0.81
lun. 02	09:47	11,00	104	22:06	10.95	98	03:53	0.82	16:10	1.15
mar. 03	10:19	10.58	91	22:38	10.28	83	04:28	1.35	16:44	1.73
mer. 04	10:49	9.98	75	23:09	9.45	66	04:59	2.09	17:15	2.48
jeu. 05	11:19	9.26	57	23:41	8.58	48	05:29	2.94	17:47	3.31
ven. 06	11:53	8.48	40	:			06:03	3.82	18:29	4.12
sam. 07	00:25	7.74	33	12:46	7.73	28	06:52	4.62	19:41	4.77
dim. 08	02:04	7.14	26	14:57	7.35	28	08:24	5.10	21:39	4.85
lun. 09	04:10	7.37	32	16:32	7.79	38	10:23	4.84	23:09	4.26
mar. 10	05:15	8.02	44	17:28	8.45	50	11:31	4.11	23:59	3.53
mer. 11	05:59	8.71	57	18:10	9.09	62	:		12:16	3.36
jeu. 12	06:35	9.30	68	18:46	9.63	73	00:38	2.87	12:53	2.73
ven. 13	07:09	9.77	77	19:21	10.04	81	01:13	2.36	13:28	2.27
sam. 14	07:43	10.11	84	19:56	10.32	86	01:46	2.00	14:00	1.96
dim. 15	08:15	10.31	88	20:28	10.45	89	02:17	1.78	14:31	1.78
lun. 16	08:46	10.39	89	20:58	10.46	88	02:47	1.69	15:02	1.72
mar. 17	09:14	10.36	87	21:27	10.34	85	03:17	1.74	15:33	1.81
mer. 18	09:41	10.21	82	21:56	10.06	78	03:47	1.94	16:05	2.07
jeu. 19	10:10	9.92	73	22:28	9.61	68	04:17	2.32	16:37	2.48
ven. 20	10:42	9.45	62	23:05	9.01	56	04:49	2.85	17:14	3.02
sam. 21	11:22	8.85	50	23:55	8.32	44	05:27	3.48	18:02	3.63
dim. 22	:			12:24	8.20	40	06:22	4.13	19:15	4.12
lun. 23	01:20	7.76	38	14:17	7.90	40	07:54	4.52	20:59	4.13
mar. 24	03:24	7.89	45	16:01	8.39	52	09:47	4.20	22:33	3.48
mer. 25	04:44	8.63	60	17:11	9.23	69	11:08	3.34	23:40	2.59
jeu. 26	05:44	9.46	77	18:08	10.05	85	:		12:06	2.43
ven. 27	06:35	10.18	91	18:58	10.68	97	00:33	1.79	12:57	1.71
sam. 28	07:22	10.68	101	19:43	11.02	103	01:21	1.24	13:43	1.27
dim. 29	07:03	10.93	104	19:25	11.09	104	02:05	1.00	13:25	1.11
lun. 30	07:41	10.95	102	20:02	10.9	99	01:45	1.03	14:04	1.20
mar. 31	08:15	10.77	95	20:37	10.51	90	02:22	1.31	14:41	1.50

Reproduction des prédictions de marée du Shom pour le port de Bréhat - Men Joliguet - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 2023-247.



Cartes postales



Infos pratiques

Etacivil

Spanc

La commune d'Île-de-Bréhat dispose d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) ayant pour missions de :

- Réaliser les contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif (contrôle diagnostic initial, contrôle lié à une vente immobilière, contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien).
- Étudier les projets de mise en place et les installations neuves ou réhabilitées (contrôle de conception avant travaux, et contrôle de bonne exécution en fin de travaux).

Nous vous informons que le technicien du S.P.A.N.C., outre la réalisation de ces différentes interventions réglementaires, est à votre disposition pour tout conseil ou information relatifs à l'assainissement individuel. Le technicien S.P.A.N.C. est en mairie un jour par semaine : le mercredi.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour toute demande de rendez-vous ou renseignement complémentaire.

Ou entrer en relation directement avec le Service S.P.A.N.C. à son adresse e-mail : spanc@mairie-brehat.fr

À noter également : le règlement du service S.P.A.N.C. peut être consulté/téléchargé sur le site internet de la commune : https://www.iledebrehat.fr/services/assainissement/

Numéros utiles

SAMU POMPIERS	15 18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)	
CROSS (Secours en mer)	. 196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES 02 99 59	22 22
Mairie 02 96 20 (00 36
Télécopie 02 96 20 (01 92
Médecin Bréhat 02 96 20 (09 51
Gendarmerie Paimpol 02 96 20	80 17
Petit train routier 06 86 77	85 46
Maison du département à Paimpol 02 96 55 3 (services sociaux)	33 00

Seuls les actes inscrits dans les registres d'étatcivil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Mariages

• Hélène LE THOMAS et Julien LE FEUNTEUN

8 avril 2023

• Jean LEMAIRE et Annaïk GAUTHIER

8 avril 2023

• Elsa LAURENT et Louis DE CASTRO

13 mai 2023

• Antoine OGER et Valeria BUTERA

19 mai 2023

• Arthur PORRÉ et Clarisse DUCHEIN

iuin 2023

• Juliette HENNEQUIN et Arthur CASSAIGNAU

7 juin 2023

Décès

Jean-François TARTAULT

27 avril 2023

• René BOUTRUCHE

7 mai 2023

Joseph COMMUNIER

12 juin 2023

• Luc LAMBERT

25 juin 2023

Messes à Bréhat Juillet-Août 2023

- Dimanche 2 Juillet 10h30 à l'église Par le Père Eric Le Forestier
- Dimanche 9 Juillet 10h30 à l'église Par le Père l'Hostis
- Dimanche 16 Juillet 10h30 à l'église Par le Père Huet
- Lundi 17 Juillet 10h30 à l'église Par le Père Huet
- Dimanche 23 Juillet 10h30 à l'église Par le Père Huet
- Dimanche 30 Juillet 10h30 à l'église Par le Père Valentin
- Dimanche 6 Août 10h30 à l'église Par le Père Benoit
- Dimanche 13 Août 10h30 à l'église Par le Père Benoit
- Mardi 15 Août -Assomption -10h30 à l'église Par le Père Benoit
- Dimanche 20 Août 10h30 à l'église Par le Père Benoit
- Dimanche 27 Août 10h30 à l'église Par le Père Valentin
- Mercredi 30 Août, 14h30 à l'Ehpad de Bréhat Par le Père Valentin

